

BO N° 13 du 2 avril 2021

COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique les demandes présentées par :

Requérant et auteur des plans: DECIGRAM Sàrl, Rue des Cartes 2, 1976 Erde
Propriétaire : Ganzerla Alban, Rue des Longues Raies 1, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 8954, folio 18, lieu-dit La Palette à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R3, villas
Coordonnées : 2'583'105 / 1'112'831
Objet : Construction de 2 villas avec couverts à véhicules ; construction de 2 cabanes de jardin avec demande de dérogation de distance à la limite, selon l'article 7 OC

Requérant, propriétaire et auteur des plans : Cloutier Valérie, Rue de la Gare 4, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 5845, folio 13, lieu-dit Pré Giroud à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R1, habitations collectives
Coordonnées : 2'583'134 / 1'113'384
Objet : Remplacement de la haie par une palissade

Requérant, propriétaire et auteur des plans : Fauchère Frédéric, Rue du Mont 20, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 7539, folio 15, lieu-dit Derrière le Mont à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R3, villas
Coordonnées : 2'583'340 / 1'112'960
Objet : Construction d'un abri de jardin et d'un couvert

Requérant, propriétaires et auteur des plans : Abrantes Pinto Alexandre et Amadi Maïté, Impasse de la Crête 13, Batterie de Villy 635, 1918 La Tzoumaz
Situation : Parcelle(s) 3427, folio 40, lieu-dit Villy à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets
Coordonnées : 2'583'433 / 1'111'098
Objet : Isolation du toit et pose de vélux avec dérogation à la zone réservée

Requérant, propriétaires et auteur des plans : Gaillard Jean-Michel et Marie-Laure, Route de la Fare 19a, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 5407, folio 22, lieu-dit Les Esserts à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets
Coordonnées : 2'583'528 / 1'1109'740
Objet : Rénovation de la balustrade du balcon et changement de couleur des volets

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions ou par e-mail constructions@riddes.ch. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de trente jours dès la présente publication.